

REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS – U20 M

ARTICLE 1

Equipes :

Dossier d'engagement validé par la commission paritaire (Technique, Sportive).

Nombre d'équipes :

- Phase 1 (de sept à déc.) : 10 équipes
- Phase 2 (de janv. à mai) :
 - N1 : 6 équipes
 - N2 : 12 équipes

Nombre de poules

- Phase 1 : 2 poules de 5 équipes
- Phase 2 :
 - o N1 – (Régionale 1) : 1 poule de 6 équipes en match (A/R)
 - o N2 – (Régionale 2) : 2 poules de 6 équipes en match (A/R)

ARTICLE 2 : JOUR ET HEURE DU MATCH

Dimanche 11h00

ARTICLE 3 : REGLES DE PARTICIPATION (CODIR FEDERAL FEVRIER 2020)

- a. Nombre de joueurs (ses) : 10 maximum
- b. Equipe 1 : Types de licences autorisées (nombre maximum)
 - o 5 licences 1C, 2C ou/et OCT maxi
 - o OC sans limite
 - o CASTCTC : Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum
- c. Equipes réserves ou 2 : Types de licences autorisées (nombre maximum)
 - o 2 licences 1C ou 2C ET 3 licences OCT maxi. Cependant ce nombre ne peut être supérieur à 4
 - o OC sans limite
 - o ASTCTC : Pour les CTC, 7 licences ASTCTC maximum et 3 licences C du club porteur minimum

ARTICLE 4 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Phase 1 : Ces groupements sportifs sont répartis en 2 poules de 5 disputant des rencontres aller et retour.

Montées des équipes départementales à compter de janvier :

- 8 équipes provenant des championnats départementaux. La répartition sera communiquée lorsque les championnats départementaux seront connus.



Phase 2 :

- Niveau 1 (Top 6) : Les 3 premiers de chaque poule de la phase 1 seront regroupés dans une poule unique de 6 et disputeront des rencontres aller et retour.
- Niveau 2 : Les groupements sportifs non qualifiés ainsi que les équipes provenant des brassages « Pré Région » seront répartis en 2 poules de 6 et disputeront des rencontres aller et retour.

ARTICLE 5 : PHASES FINALES

Niveau 1 :

- ½ finales (Match A/R) :
 - o Match ALLER :
 - 4A reçoit 1A
 - 3A reçoit 2A
 - o Match RETOUR :
 - 1A reçoit 4A
 - 2A reçoit 3A
- Finale entre les 2 vainqueurs

Niveau 2 :

- ½ finales : (Match A/R)
 - o Match ALLER :
 - 2A reçoit 1B
 - 2B reçoit 1A
 - o Match RETOUR :
 - 1A reçoit 2B
 - 1B reçoit 2A
- Finale entre les 2 vainqueurs

ARTICLE 6 : STATUT DE L'ENTRAINEUR

Voir statut de l'entraîneur

